



## L'accord sur les temps partiels nous met en colère !

Ce 17 octobre, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la pauvreté et de la clôture de la Marche Mondiale des Femmes, 150 femmes de Vie Féminine se sont réunies lors d'une assemblée exceptionnelle. Ensemble, nous avons passé au crible les conséquences des mesures politiques sur le quotidien des femmes. A ces réalités dramatiques de plus en plus nombreuses s'ajoute à présent l'accord sur les temps partiels. Une nouvelle attaque subie de plein fouet par les femmes. Et pas n'importe lesquelles : celles qui sont déjà les plus précarisées. Au Gouvernement, qui prouve une fois de plus n'avoir que faire du gendermainstreaming ainsi qu'aux partenaires sociaux, qui ont accepté un compromis sur le dos des femmes, nous souhaitons adresser notre plus profonde colère.

A ce stade, nous ne parlerons plus d'attaques des droits des femmes mais bien d'acharnement. Car c'est cela dont il s'agit. L'accord social signé ce vendredi impactera de nouveau les travailleuses à temps partiels touchant l'allocation de garantie de revenu (AGR) : *l'accord prévoit que les personnes à temps partiel touchant une allocation de l'Onem devront obligatoirement chercher à compléter leur horaire. Si elles ont moins qu'un mi-temps, elles devront aussi subir les contrôles de l'Onem et perdront leur allocation si leur recherche n'est pas suffisante. Les personnes qui ont un mi-temps ou plus devront subir au moins un contrôle tous les 24 mois.*<sup>1</sup>

Une nouvelle mesure aux conséquences négatives alors que les femmes, à bout de souffle, jonglaient déjà tant bien que mal avec les précédentes. Ces allocations ont déjà été revues à la baisse à plusieurs reprises. Elles subissent en effet les conséquences de la limitation dans le temps des allocations d'insertion et de la dégressivité accrue des allocations de chômage. De plus, leur réduction de moitié après 2 ans est inscrite dans la note du Gouvernement fédéral.

En juin dernier, le ministre fédéral de l'emploi, s'était engagé à présenter des alternatives permettant de ne pas appauvrir davantage les femmes<sup>2</sup>. A la place, les femmes devront prouver une recherche d'emploi active alors qu'elles devaient déjà régulièrement rendre des comptes sur le caractère involontaire de ce travail à temps partiel. Si on estime leur recherche d'emploi insuffisante, elles auront le choix entre la peste et le choléra : être exclues des allocations ou combiner plusieurs emplois à temps partiel alors que cela est pratiquement impossible actuellement. Pour cause, leurs caractéristiques : flexibilité imposée, horaires variables et coupés, bas salaires.

Par ailleurs, cet accord enterre définitivement notre illusion de voir un jour la Loi du gendermainstreaming de 2007 effectivement appliquée par le gouvernement belge. Nous avons déjà rappelé à plusieurs reprises que les secteurs dans lesquels se sont essentiellement développés les temps partiels (tels que la grande distribution, le nettoyage, les titres-services) emploient massivement des femmes.

Cet accord est l'attaque de trop. Une fois de plus, les femmes sont sacrifiées afin de permettre des compromis qui favorisent ceux qui ont le pouvoir de négociation : nous avons désormais la certitude que les intérêts des femmes ne sont ni considérés, ni relayés ni même soutenus. Cet accord est emblématique du peu de cas fait de la pauvreté grandissante des femmes. Nous sommes, plus que jamais nous ne l'avons été, en colère. Soyez assurés qu'elle nous portera, nous les femmes, à continuer notre lutte en faveur de nos droits... seules s'il le faut !

<sup>1</sup> DEMONTY Bernard, *Pensions, temps partiels : les syndicats approuvent l'accord*, Le Soir.be, consulté le 16.10.2015  
<http://www.lesoir.be/1018622/article/actualite/belgique/2015-10-16/pensions-temps-partiels-syndicats-approuvent-l-accord>

<sup>2</sup> Rencontre entre la Plateforme Féministe Socioéconomique dont fait partie Vie Féminine.  
<http://www.viefeminine.be/spip.php?article3247>

# Contacts

**Hafida Bachir - Présidente nationale de Vie Féminine**

Tel. : 0487/ 27 67 37

presidente-nationale@viefeminine.be

**Soizic Dubot - coordinatrice nationale**

Tel. : 0495/ 17 29 38

coordinatrice-nationale-sd@viefeminine.be